

STOPPONS-LES !!!

Alors que la plupart des grandes entreprises mettent en place de nouveaux types de management afin d'améliorer le bien-être au travail de ses salarié-e-s (ne soyons pas dupes, leur premier intérêt est une amélioration de la productivité), La Poste, dans la plupart des cas, s'obstine à appliquer un management générateur de stress et de mal-être au travail.

Et malheureusement pour nous, Bonneuil PFL en est l'archétype ! La preuve...

Nous avons été reçus par la direction en date du 7 novembre. La réunion s'est déroulée dans un climat assez tendu. Peu de choses ont été annoncées. Pour autant, nous avons une série de questions à poser.

Voici les annonces faites par la direction :

- Transfert des sacs vides à Bobigny (sans grande incidence sur le personnel).
- Reconduction des horaires existants pour les 3 années à venir.

Nos interventions :

Depuis plusieurs mois, SUD constate une rigidification de la direction, en matière de discipline et droits élémentaires comme les congés ou RC. En effet, à Bonneuil, l'impression est donnée que nous ne sommes pas à La Poste mais plutôt à l'intérieur de la SARL Bonneuil et Cie avec ses propres règles arbitraires.

Les CA

La direction nous demande de poser tous nos CA avant le 7 janvier, en opposition totale avec les annonces faites par la DRLOI lors des discussions sur les accords «santé au travail». Conformément au code du travail, les CA peuvent être reportés à hauteur de 2 fois les obligations hebdomadaires (CA et bonis confondus) plus les REX. S'il est énervant de voir la direction de Bonneuil PFL s'affranchir des règles en vigueur, il est navrant de constater que des organisations syndicales (CFDT et FO) lui donnent raison contre les intérêts du personnel ! Chacun jugera... Suite à notre intervention, le directeur de la DRLOI a réaffirmé que la règle du report des congés jusqu'au 30 avril n'était pas remise en cause.. Pour SUD, il n'est donc pas question que la direction de Bonneuil impose les congés aux collègues. N'hésitez pas à interpeller les militant-e-s SUD si certains encadrant-e-s vous mettent la pression pour épuiser vos CA au 7 janvier !

Les mises en garde (à vous) :

Depuis quelques temps, la direction convoque les agents pour un oui ou pour un non afin de leur remettre des lettres de mises en garde, qu'ils doivent signer sans moufter. A notre interrogation, la direction répond qu'une mise en garde est incontestable car les faits relatés sont factuels. SUD exige un droit de réponse écrit lors de la remise de ces lettres.



Fichiers, encore et toujours !

Le journal de bord est soi-disant un «outil» pour l'encadrant, sur lequel il note tous nos faits et gestes. SUD demande de la transparence et appelle les agents à exiger la consultation de ce fichier qui **LES** concerne ! N'oublions pas que cet outil impacte souvent négativement l'entretien d'appréciation.

Tu m'replaces ???

Les remplacements sont toujours interdits. Pourtant, tout le monde aurait à y gagner. Mais ne donnons pas trop de souplesse au personnel, il pourrait en abuser ! Pathétique !!!

Pas de samedi sans vendredi, pas de dimanche sans samedi :

A cette disposition qui consistait à prendre en otage un jour pour en obtenir un autre, la direction a invoqué une maladie. Pour SUD cette disposition était illégale. Elle est maintenant levée. Dont acte... D'ailleurs, à l'ouverture de Bonneuil, on nous avait dit que le week-end était un jour comme un autre, par conséquent les samedis dimanches doivent pouvoir être posés.

De la souplesse dans la discipline :

Nous avons également mis en garde la direction sur certains agissements d'encadrants (une personne en particulier). Des pressions inacceptables sur les agents avec parfois une intention évidente de nuire, une surveillance physique rapprochée et des regards insistants, tout cela contribue à dégrader les conditions de travail, et surtout porte atteinte à la santé morale de certains agents.

SUD demande une évolution des pratiques managériales dans les rapports avec les agents et l'abandon de méthodes archaïques contre productives pour tous.



Après l'avis de tempête disciplinaire sur Bonneuil et son déluge de mises en garde... Après les conseils de discipline... Après le flicage systématique des agents au quotidien et une politique managériale uniquement basée sur la répression, il est plus que temps de mettre un coup d'arrêt à ces méthodes dépassées et faire cesser l'arbitraire !

Il faut que la direction comprenne, une fois pour toute, que l'agent n'est pas l'ennemi intérieur mais la richesse productive du site.

SUD a interpellé l'ensemble des sections syndicales du centre pour discuter d'actions communes afin d'améliorer nos conditions de travail. Devant leur silence assourdissant, nous prendrons seuls, une fois encore, nos responsabilités. Battons-nous pour nos droits et notre dignité !

**TOUTES ET TOUS EN GREVE
LE 30 NOVEMBRE !**